

Déclaration d'intégralité

de : **Boxing Club Genevois, Genève**

concerne : Comptes arrêtés au 31.12.2019

pour : **Cf Compagnie fiduciaire de Gestion sa**

Dans le cadre de votre mandat de comptabilité nous attestons vous avoir fourni, au plus près de notre conviction, les renseignements mentionnés ci-après. Nous sommes conscients que la responsabilité de l'établissement des comptes annuels nous incombe.

1. Tous les documents bancaires vous ont été remis, ainsi que tous les justificatifs nécessaires à la comptabilisation de l'exercice mentionné ci-dessus.
2. Les comptes annuels établis et que nous signons en annexe contiennent tous les biens et engagements de l'entreprise devant figurer au bilan.

Genève, le 27.02.2020

Boxing Club Genevois



Rue François-Dussaud 12
1227 Les Acacias
+41 (0)22 328 53 96
boxingclubgenevois.ch

Annexes :

- comptes annuels signés comprenant le bilan, le compte de profits et pertes

* biffer ce qui ne convient pas

BOXING CLUB GENEVOIS

Genève

FASCICULE DES COMPTES ANNUELS 2019

-
- 1) BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019
 - 2) COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2019
(période du 01.01.2019 au 31.12.2019)
-

Genève, le 27 janvier 2020 / CVA / 2 - 2

Les chiffres du présent fascicule ont été établis en toute bonne foi, sur la base des éléments qui nous ont été fournis. Nous émettons les réserves d'usage pour le cas où certains faits, documents ou renseignements les modifiant n'auraient pas été portés à notre connaissance. Nous n'avons pas exécuté d'audit ni de revue des états financiers dans le sens des normes de la profession.

BOXING CLUB GENEVOIS

Genève

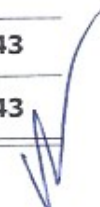
BILAN AU 31 DECEMBRE	2019	2018
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Actifs circulants		
Banque	49 121.48	34 821.25
Actifs transitoires	6 687.90	5 405.50
<u>Total des actifs circulants</u>	<u>55 809.38</u>	<u>40 226.75</u>
<u>PASSIF</u>		
Capitaux étrangers		
Créanciers	590.95	4 259.90
Passifs transitoires	2 500.00	2 300.00
Charges sociales	1 396.05	9 235.42
C/c Jean Golinelli	11.00	11.00
<u>Total des capitaux étrangers</u>	<u>4 498.00</u>	<u>15 806.32</u>
Capitaux propres		
Résultats reportés	24 420.43	67 752.86
Résultat de l'exercice	26 890.95	-43 332.43
<u>Total des capitaux propres</u>	<u>51 311.38</u>	<u>24 420.43</u>
Total du passif	55 809.38	40 226.75



BOXING CLUB GENEVOIS

Genève

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	2019	2018
	CHF	CHF
Produits d'exploitation		
Cotisations annuelles	168 106.04	104 710.00
Subventions/Dons	12 960.00	7 600.00
Stage/Meeting de boxe	150.00	200.00
Produits divers	400.00	0.00
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>181 616.04</u>	<u>112 510.00</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	112 492.03	103 012.27
Indemnisations et présences	0.00	1 500.00
Forfait Ville de Genève p/salle	0.00	871.50
Assurance responsabilité civile	665.40	529.35
Assurance protection juridique	350.00	379.15
Licences boxeurs et entraîneurs	1 350.00	1 210.00
Matériel et mobilier de la salle	15 532.39	19 785.85
Frais de bureau	2 710.10	3 063.90
Frais entretien locaux	1 962.00	1 664.69
Frais d'assemblées du comité générale	1 459.20	275.90
Frais de membres / formation	2 500.00	0.00
Frais de représentation	692.17	2 251.84
Frais de championnats de boxe	6 649.78	14 198.71
Frais informatiques	140.65	461.55
Téléphone / Internet	1 293.50	1 386.00
Frais de parking	3 300.00	0.00
Cotisations FSB et AACBAVG	0.00	450.00
Honoraires	2 677.10	3 740.00
Imprimés publicitaires	560.00	666.00
Frais de banque et des chèques postaux	411.45	434.65
<u>Total des charges d'exploitation</u>	<u>154 745.77</u>	<u>155 881.36</u>
Résultat d'exploitation	26 870.27	-43 371.36
Produits et charges hors exploitation		
Produits financiers	20.68	38.93
<u>Total des produits et charges hors exploitations</u>	<u>20.68</u>	<u>38.93</u>
Résultat avant impôts	26 890.95	-43 332.43
Bénéfice de l'exercice	26 890.95	-43 332.43



BOXING CLUB GENEVOIS

Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS SELON ARTICLE 959 C CO

ARRETES AU 31 DECEMBRE

	2019	2018
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
1) Informations sur les principes comptables <i>'- Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des obligations (article 957 à 962)</i>	Néant	Néant
2) Informations, détails et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat	Néant	Néant
3) Dissolution nette de réserves latentes	Néant	Néant
4) Nombre de collaborateurs (emplois plein temps en moyenne annuelle)	2.00	2.00
5) Participations essentielles	Néant	Néant
6) Actions propres	Néant	Néant
7) Dettes découlant de contrats de leasing supérieures à un an	Néant	Néant
8) Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	328.00	311.90
9) Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers	Néant	Néant
10) Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété	Néant	Néant
11) Engagements conditionnels	Néant	Néant
12) Nombre et valeur des droits de participation (ou option) accordés aux membres de l'organe de direction ou d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs	Néant	Néant
13) Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat	Néant	Néant



BOXING CLUB GENEVOIS

Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS SELON ARTICLE 959 C CO

ARRETES AU 31 DECEMBRE

2019

2018

CHF

CHF

14) Evénements importants survenus après la date du bilan	Néant	Néant
15) Motifs de la démission de l'organe de révision	Néant	Néant
16) Emprunts obligataires émis par la société	Néant	Néant
17) Autres indications prévues par la loi	Néant	Néant
18) Indications non prescrites par la loi	72 145.00	Néant

Mise à disposition de locaux par La Ville de Genève

Par convention du 24.01.2019 les éléments suivants ont été convenu entre la Ville de Genève et l'association Boxing Club Genevois :

18.1) La ville de Genève met à la disposition de l'association les locaux sis rue François-Dussaud 12, 1227 Les Acacias.

18.2) La surface à disposition est de 430 m²

18.3) La mise à disposition a lieu à compter du 01.01.2019 pour une durée indéterminée.

18.4) Délai de résiliation : préavis de trois mois pour la fin d'un mois donné par lettre recommandée à l'autre.

18.5) La mise à disposition a lieu à titre gracieux

18.6) La valeur locative annuelle est de CHF 72'145.00. La valeur est indexée chaque année.

18.7) C'est une subvention en nature.



BOXING CLUB GENEVOIS

Genève

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN AU 31 DECEMBRE

	2019	2018
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Bénéfice disponible		
Solde reporté	24 420.43	67 752.86
Bénéfice / Perte de l'exercice	26 890.95	-43 332.43
Montant à disposition de l'assemblée générale	51 311.38	24 420.43
Proposition de répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve générale 5 % du bénéfice selon l'article 671 alinéa 2 C.O., arrondi à	0.00	0.00
Report du solde à nouveau	51 311.38	24 420.43
Total comme ci-dessus	51 311.38	24 420.43

BCG 
BOXING CLUB GENEVOIS
Rue François-Dussaud 12
1227 Les Acacias
+41 (0)22 328 53 86
boxingclubgenevois.ch

Alain L.